

A P O S T O L



Octobre 2015 - N° 92

Gratuit dans nos chapelles

FABRÈGUES ∞ MILLAU ∞ BOIRARGUES ∞ NARBONNE ∞ PERPIGNAN

É D I T O R I A L

CONVERSION ? PIÈGE ? ... PRUDENCE.

La dernière livraison d'*Apostol* vous a fait part des réflexions de notre Supérieur de district sur la Bulle papale du 11 avril 2015, annonçant le **Jubilé extraordinaire de la Miséricorde** (8 décembre 2015 - 20 novembre 2016). Ce commentaire, net et précis, dénonçait une miséricorde viciée, ayant pour source le faux œcuménisme essentiellement. Et voilà que, le 1^{er} septembre dernier, le pape François s'adressait à Mgr Fisichella, président du Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation.

Plus précise et, c'est à souligner, plus orthodoxe (catholique) que le texte d'avril dernier, la lettre du pape parle nettement du péché que la miséricorde divine efface par le sacrement de pénitence. Il évoque même le crime de l'avortement, soumis à l'excommunication, que tout prêtre durant ce Jubilé pourra absoudre. Et enfin, contre toute attente, il se penche sur la **Fraternité Saint-Pie X**. Intéressant n'est-ce pas, et imprévu dans une telle lettre qui ne traite pas de notre Société. Voici les termes de cette adresse :

« (...) Une dernière considération s'adresse aux fidèles qui, pour diverses raisons, désirent fréquenter les églises où les offices sont célébrés par les prêtres de la Fraternité Saint Pie X. Cette Année jubilaire de la Miséricorde n'exclut personne. Certains confrères évêques m'ont fait part en plusieurs

occasions de leur bonne foi et pratique sacramentelle, unie toutefois à la difficulté de vivre une situation pastorale difficile. J'espère que dans un proche avenir, l'on pourra trouver les solutions pour retrouver une pleine communion avec les prêtres et les supérieurs de la Fraternité. Entre temps, animé par l'exigence de répondre au bien de ces frères, j'établis, par ma propre disposition, que ceux qui, au cours de l'Année Sainte de la Miséricorde, s'approcheront, pour célébrer le sacrement de la réconciliation, des prêtres de la Fraternité Saint Pie X recevront une absolution valide et licite de leurs péchés. (...) »

La lecture de cette lettre suggère **quelques remarques** succinctes et non exhaustives :

1 - Les prêtres de la Fraternité n'ont jamais eu le moindre doute sur la validité des absolutions (ni des mariages) qu'ils ont données depuis sa fondation. Elles ont toutes été aussi bien valides que licites, en raison de la crise dramatique que la sainte Église traverse depuis le dernier concile. Chers fidèles, soyez sans inquiétude : **vous êtes bel et bien mariés, vous êtes bel et bien pardonnés quand vous vous adressez aux prêtres de la Fraternité Saint-Pie X**. Le salut de vos âmes légitime nettement la réception des sacrements que nous vous administrons. Quoique notre juridiction soit extraordinaire sur les âmes qui nous demandent la miséricorde des sacrements, elle n'est pas moins réelle pour autant.

2 - Nous prions que nombre de fidèles frileux et inquiets jusqu'à présent sur notre capacité d'absoudre viennent s'agenouiller dans les confessionnaux de nos prieurés et chapelles.



Certains fidèles fréquentant les communautés *Ecclesia Dei* inculquent à leurs enfants et clament à leur entourage que nos sacrements ne sont pas valides, et fuient pour cela nos confessionnaux. Nos prêtres seraient justes bons à enseigner le catéchisme, mais ils sont schismatiques. Argument faux, injuste et incohérent qui dénature le jugement des enfants, si malléables dans leur jeunesse. Eh bien, que ce geste du souverain pontife, si moderniste, si libéral en tant de points, apaise les consciences des âmes fragiles, et les fasse humblement recevoir la Miséricorde divine que nous leur prodiguerons sans compter durant cette année comme en tout temps.

3 - Nous vivons un temps de grande confusion, c'est bien vrai et ça n'est pas fini... L'ivraie est largement mêlée au bon grain. D'un côté les églises nous sont largement refusées dans les diocèses, d'un autre le pape en personne va permettre qu'un grand nombre d'âmes ne soient plus inquiétées : elles peuvent en toute sérénité s'adresser à nous, pauvres prêtres. C'est une grâce, ne la boudez pas, chères âmes de tous horizons !

4 - Après le Jubilé, que cette juridiction ordinaire nous soit totalement accordée et sans condition, ou retirée, ne changera rien. Nous continuerons à absoudre les âmes comme avant : **« le salut des âmes est la loi suprême de la sainte Église. »** Nous sommes pleinement catholiques, décomplexés devant les épouvantails qui nous ont traités depuis des années de parias, désobéissants ou rebelles, voire schismatiques. **Vos prêtres sont bel et bien catholiques et fiers de l'être.**

5 - **Vigilance et confiance.** Le pape sait bien que nous refusons d'accepter le concile et la nouvelle messe, pour des raisons de Foi. Esquivant la difficulté, à la jésuite il nous offre une juridiction ordinaire sur les âmes pour les absoudre de leurs péchés, pour un an. Et après ? Il peut faire plus

encore : une reconnaissance gratuite. **Une bonne intention, une conversion de Rome, ou un piège ?** Dans ce dernier cas de figure, nous connaîtrions une grande confusion, le but étant de sectionner les muscles de nos cordes vocales.

Quoique l'avenir ne nous appartienne pas, gardons les yeux ouverts et prions, chers fidèles, sans oublier la vertu d'Espérance et la **Confiance en Dieu** : notre Fraternité, à travers les nombreuses tempêtes essuyées depuis ses débuts, vit toujours (malgré les mauvais augures), vaillante au combat pour le maintien et la propagation de la Foi partout.

6 - Nous dénonçons et attaquons le mal, le démasquant où qu'il se trouve. Les erreurs pullulent et la crise qui secoue l'Église n'est pas finie... Faute de place, le bulletin ne traitera pas du **Synode sur la famille** qui va se dérouler en octobre. Prions et faisons pénitence car les derniers pans de la doctrine catholique relatifs à la morale menacent de sombrer... Nous en parlerons dans le prochain *Apostol*.

Pour finir, voici la pensée de l'abbé Petrucci (Supérieur du district d'Italie) s'exprimant quelques jours après la parution de la lettre du Pape : **« On peut trouver une explication dans le fait que le Pape nous considère comme faisant partie des "périphéries existentielles" vers lesquelles "il faut se tourner" ; ou parce que, dans la mesure où il nous considère juridiquement comme "non en pleine communion", même si ce n'est pas de fait, il tente effectivement de nous faire entrer dans la cage, avant de resserrer sur nous son étau ! Ce Pape s'est démontré souvent imprévisible, et assez peu attaché à la Doctrine, quant à la pratique, et cela incite certainement à la PRUDENCE. »**

Abbé Dominique Rousseau
Prieur



Merci à saint Antoine !

« Je règle par ce chèque une dette à St Antoine de Padoue que je n'ai pu faire immédiatement lorsque j'étais à X.

En effet, à la fin d'une après-midi à la plage en famille, nous avons perdu dans le sable la clef de la porte d'entrée de la maison de location. C'était une petite clef plate, seule et dénudée de tout porte-clef. Après une bonne demie-heure de recherches, l'épouse de mon cousin propose que l'on demande l'aide de St Antoine de Padoue, ce que je fis aussitôt dans ma tête en lui promettant ... €. Moins d'une minute après, sous 5 à 10 cm de sable je sentis au bout de mes doigts ce petit bout de métal qui à lui seul avait commencé à modifier sérieusement les perspectives de la soirée. Merci St Antoine de Padoue !!! »

14/09/2015

Le Coran est-il révélé par Dieu ?

D'après les Musulmans, le Coran aurait été directement dicté par Allah à Mahomet, qui, ne sachant ni lire ni écrire, l'apprit par cœur et le fit apprendre à ses compagnons. A partir du X^e siècle, se répand même l'opinion selon laquelle le Coran est identique à la Parole divine éternelle, donc créée et indistincte de l'essence divine ! D'où la vénération extrême dont il est entouré. Le Coran contient non seulement la révélation divine, donc la source de la théologie et du droit, mais aussi toute science divine ou humaine. Par conséquent, dire que le contenu du Coran est parole d'Évangile aux yeux des Musulmans est un doux euphémisme...

Les Musulmans, pour affirmer que le Coran est inspiré, se contentent du reste de déclarer que la preuve se trouve... dans le Coran. La Sourate 2, v.21 énonce : « *Si vous avez des doutes sur le livre que nous avons envoyé à notre serviteur, produisez un chapitre au moins pareil à ceux qu'il renferme, et appelez, si vous êtes sincères, vos témoins, ceux que vous invoquez à côté de Dieu* ». Le Coran est inimitable par sa beauté et son inspiration, et nul ne pourrait en reproduire un simple extrait. Le problème est que le Coran n'envisage pas d'autre juge qu'Allah lui-même.

Relevons le défi. Un simple lecteur qui ouvre le Coran a-t-il l'impression de lire un texte dicté par Dieu lui-même ?

1. Un ouvrage bien construit et logique ? Le Coran se divise en 114 chapitres ou sourates. Premier sujet d'étonnement pour le lecteur : elles sont rangées... par ordre de taille, de la plus longue à la plus courte, à l'exception de la première, qui contient seulement une brève profession de foi. Se trouvent ainsi mélangées des sourates écrites à des moments très différents de la vie de Mahomet. Les sourates portent un titre tiré de leur contenu, mais qui n'a souvent rien à voir avec l'essentiel : la sourate de la Vache, de la Table, tirent leur titre d'une simple allusion. Les coqs-à-l'âne abondent à l'intérieur des chapitres, et accentuent l'impression de désordre. « *Globalement l'ouvrage se caractérise par une récurrence de thèmes entre sourates, et une improvisation désordonnée dans la succession des thèmes de chaque sourate. La série de sourates du recueil donne l'impression d'une succession de variantes d'un même discours, adaptées à diverses circonstances, comme ce serait le cas pour un conférencier appelé à animer divers séminaires, ou des prestations d'un même orateur devant divers auditoires. En effet, la forme littéraire de tout l'ouvrage est nettement de style « parlé » (...). L'ouvrage n'est pas un traité dont la composition obéirait*

à un plan logique et cohérent, comme le serait un traité ou un manuel de sagesse, mais un recueil de discours distincts ayant même fonction d'appel plus ou moins véhément à la conversion. » (Laurent Lagartempe, *Petit Guide du Coran*).

2. De profonds enseignements de sagesse ? Le Coran traite de nombreux sujets : législation religieuse et civile, récits concernant des personnages bibliques, enseignement concernant le péché originel, les anges, l'au-delà, règles de conduite... Mais le thème qui revient le plus souvent est celui de la **soumission** : il n'y a qu'un seul Dieu tout-puissant, créateur, et les hommes doivent obéir à sa loi promulguée par le prophète Mahomet pour être sauvés. Sans cesse le texte oppose les croyants, qui suivent le prophète, et les infidèles, qui refusent son enseignement. Parmi ceux-ci, les Juifs et les Chrétiens occupent un rang à part, car ils disposent d'une partie de la révélation grâce à la Bible. Mais ils l'ont mal comprise voire falsifiée, et ils ne seront pas exempts des châtiments terribles promis à tous les non-musulmans... Peu d'argumentation. Le Coran, pour emporter l'adhésion, se contente de répéter sans cesse les mêmes affirmations, en promettant des récompenses pour les croyants et des châtiments

pour les autres. Parmi tant d'autres, voici un extrait de la première page : le début de la seconde sourate.

« *Voici le livre sur lequel il n'y a point de doute ; c'est la direction de ceux qui craignent le Seigneur ;*

De ceux qui croient aux choses cachées, qui observent exactement la prière, et font des largesses des biens que nous dispensons ;

De ceux qui croient aux révélations envoyées d'en-haut à toi et avant toi (Mahomet) ; de ceux qui croient avec certitude à la vie future.

Eux seuls seront conduits par leur Seigneur, eux seuls seront bienheureux.

Pour les infidèles, il leur est égal que tu les avertisses ou non : ils ne croiront pas.

Dieu a apposé un sceau sur leurs cœurs et sur leurs oreilles ; leurs yeux sont couverts d'un bandeau, et le châtiment cruel les attend. » (Sourate 2, v.1-6, traduction Kasimirski).

Lagartempe s'est livré à un décompte : sur 6235 versets, il a découvert 250 appels purs et simples à la guerre sainte, 1100 menaces contre les « infidèles », c'est-à-dire les non-musulmans en général, 1500 versets visant en particulier les idolâtres et les païens, 200 contre les Juifs, et 100 contre les Chrétiens. Soit en tout 3150 versets dirigés contre les non-musulmans... La moitié du Coran !

3. Un enseignement clair et limpide ? Une bonne partie des versets sont purement et



simplement incompréhensibles. Le texte initial était écrit sans les voyelles, qui indiquent le cas, et donc la fonction des mots. Une vocalisation obligatoire a été ajoutée au X^e siècle (300 ans après Mahomet). Le Père Pagès cite en particulier la sourate 108, très brève : « *Nous t'avons donné l'abondance. Prie donc ton Seigneur et immole. Celui qui te hait est le mutilé.* » Si l'on se sert de la vocalisation syro-araméenne, cela donne : « *Nous t'avons donné la constance. Prie donc ton Seigneur et persévère ! Ton adversaire est alors le vaincu* » (traduction de Christoph Luxenberg). Mais le texte est sacré, donc intouchable... Les lettrés musulmans sont donc obligés de recourir à l'argument massue : seul Allah comprend le Coran : « *Ceux dont le cœur dévie de la vraie route courent après les métaphores, par envie du désordre et de l'interprétation, mais il n'y a que Dieu qui en connaisse l'interprétation.* » 3, 5. Le Coran est donc tellement parfait qu'il est incompréhensible !

4. **Une doctrine cohérente ?** Le Coran contient des affirmations contradictoires. La Sourate 2 v. 216 ainsi que 5, 90-92 interdisent l'usage d'alcool. Mais le Coran affirme par ailleurs qu'au Paradis coulent des fleuves de vin (47,15). Des passages affirment la prédestination : « *Dieu égare qui il veut et met dans le droit chemin qui il veut* » (6, 39). D'autres la nient : « *Le bien qui t'arrive vient de Dieu et le mal qui t'arrive vient de l'homme* » (4, 79). Sur la conduite à tenir face aux non-musulmans, bien malin qui peut se retrouver entre les appels au meurtre et les prétentions à la tolérance...

Pour s'arracher à ces contradictions, les Musulmans ont recours à des passages... du Coran : « *Si tout autre que Dieu en était auteur, (les incrédules) n'y trouveraient-ils pas une foule de contradictions ?* » 4, 34. Or comme Dieu est l'auteur, il ne peut y en avoir. Ils expliquent ensuite que certains versets ont été « abrogés » : « *Dieu efface ce qu'il veut, ou le maintient. La Mère du Livre est entre ses mains.* » (13, 39). Allusion à l'archétype éternel du Coran, conservé au Ciel. Mais alors, quel verset suivre ? Surtout en l'absence d'interprète authentique du Livre...

5. **Des révélations et des prophéties ?** Le Coran ne contient pas de nouvelle révélation qui viendrait s'ajouter à l'Écriture sainte. Il en reprend en revanche de nombreux passages, parfois au prix de confusions évidentes (Marie mère de Jésus confondue avec Marie sœur de Moïse (3, 30-40)). On est frappé aussi de la proximité avec des extraits du Talmud (notamment toutes les prescriptions concernant les femmes), mais aussi avec diverses légendes et histoires colportées dans les sectes judéo-chrétiennes implantées dans les oasis de Syrie

et d'Arabie : par exemple la substitution d'un sosie à Jésus-Christ sur la Croix (4, 155). Comment un texte divin peut-il reprendre ainsi quasi mot pour mot des traditions humaines ? Quant aux prophéties, si l'on excepte les continuelles promesses de félicité ou de châtement, le Coran n'en contient aucune, alors que l'Ancien Testament y a constamment recours.

6. **Un progrès moral ?** Le Coran prétend perfectionner la révélation apportée par l'Ancien et le Nouveau Testament. Mais en matière morale, il défend une véritable régression. En voici quelques exemples :

a. Restauration de la polygamie : « *Si vous craignez d'être injuste, n'épousez, parmi les femmes qui vous plaisent, que trois ou quatre (!)* » (4, 3).

b. Supériorité essentielle de l'homme sur la femme (4, 38). Il faudrait pratiquement citer tous les passages qui traitent de la femme...

c. Retour à la loi du Talion : « *Dans la loi du Talion est votre vie, ô hommes doués d'intelligence !* » (2, 175).

d. Réduction du bonheur céleste à une félicité purement matérielle et grossière : nous n'aurons pas la cruauté de citer les passages qui le concernent, notamment dans les sourates 55 et 56.

e. Justification de la guerre sainte : « *Combattez dans la voie de Dieu contre ceux qui vous feront la guerre.* » (2, 186)

f. Négation de la Loi d'amour : « *Entre vous et nous, c'est l'inimitié et la haine à jamais, jusqu'à ce que vous croyiez en Allah seul !* » (60, 4). Lagartempe assure qu'il n'a pu trouver le mot « amour » une seule fois dans le Coran...

Le Coran recommande la justice, l'entraide, l'aumône, mais au seul bénéfice des « croyants »... Quant à l'observation de la parole donnée, elle ne s'applique pas aux infidèles : « *Sois leur associé pour leurs richesses et leurs enfants. Fais-leur des promesses, ces promesses de Satan qui ne sont qu'un leurre* » (17,64).

A l'issue de ce bref aperçu, nous devons constater que, objectivement, le Coran ne présente en sa propre faveur aucun autre argument que des menaces et des promesses continuellement répétées. Si l'on compare son contenu avec celui de l'Évangile, on ne peut qu'être frappé de l'abîme qui sépare la morale des Béatitudes de celle des Sourates. C'est réellement celui qui sépare une religion du Livre, donc de la lettre, et celle du Verbe incarné qui n'a jamais écrit autrement qu'avec par son Sang répandu pour nous sur la Croix.

Abbé Louis-Marie Carlhian

L'islam s'étend partout de nos jours, comme en de nombreuses périodes de notre Histoire : quand le christianisme décline en ses membres infidèles, l'erreur pullule et le péché abonde.

La prière mariale est sans aucun doute parmi les plus importants moyens mis à notre disposition par le Ciel. L'ANGÉLUS, facile à réciter trois fois le jour, rentre dans cette réponse du Ciel pour combattre toutes les hérésies qui menacent nos âmes. Octobre étant consacré à la Vierge du Rosaire, nous invitons tous les fidèles à prendre l'habitude (matin, midi et soir) de réciter en plus du chapelet quotidien l'Angélus qui a pris naissance au Puy-en-Velay, à la Croisade de 1095 levée par le pape Urbain II.



Lorsque le Vendredi Saint coïncide avec L'Annonciation
Notre Dame du Puy vous invite

au

Jubilé du Grand Pardon

Qui sera solennisé par la Fraternité Saint Pie X

Et organisé par le Prieuré Saint François-Régis d'Unieux

les 9 et 10 Avril 2016

Samedi 9 avril 2016

Marche d'Allègre à Saint Paulien

Messe solennelle à Saint Paulien, par M. L'Abbé Bouchacourt, Supérieur du District de France

Dimanche 10 avril 2016

Messe Pontificale à Saint Joseph d'Espaly par S. Exc. Mgr Fellay, Supérieur Général de la Fraternité Saint Pie X
Suivie des Dévotions Jubilaires dans la cathédrale

Réponse rapide souhaitée

04 77 31 25 92 – 06 83 98 21 36 fsspxgrandpardondupuy2016@orange.fr

✠ VENDREDI 23 OCTOBRE : 19H15 - CONCERT D'ORGUE À FABRÈGUES ✠

- MARIE-AGNÈS GRALL-MÉNÉT -

ORGANISTE TITULAIRE DU GRAND-ORGUE DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET À PARIS

PROGRAMME

JEAN-SÉBASTIEN BACH

1685-1750

° FUGA SOPRA IL MAGNIFICAT

BWV 733

° CHORAL « WIR GLAUBEN ALL' » (CREDO)

BWV 74

EUGÈNE GIGOUT

1844-1925

° SCHERZO

° CANTILÈNE

° TOCCATA

DENIS BÉDARD

NÉ EN 1950

° TROIS PIÈCES GALANTES (2013)

1. MAESTOSO, MOLTO ESPRESSIVO.

2. ESPRESSIVO, CON MOTO.

3. ALLEGRO GIOCO

° VARIATIONS SUR « CHRISTUS VINCIT » (2003)

° ALLEGRETTO

AUGUSTE DE BOECK

1865-1937

° IMPROMPTU

° CARILLON DE WESTMINSTER

(EXTRAITS DES PIÈCES DE FANTAISIE)

LOUIS VIERNE

1870-1937

Une corbeille
circulera en fin de
concert. Merci !

Une arme de constructions massives...

« St Bernard ne passait jamais devant une statue de la Sainte Vierge sans s'incliner profondément et pieusement, en disant : « *Je vous salue, Marie* ». Un jour une statue inclina doucement la tête en répondant : « *Je te salue, Bernard* ». La sainte Vierge voulait lui témoigner par là combien cette pratique lui était agréable ». (Vie de St Bernard)

S'il est une prière que le peuple chrétien aime particulièrement, c'est bien sûr le « *Je vous salue, Marie* ». Mais nous sommes-nous déjà demandé d'une part qui sont les auteurs de cette admirable prière, et d'autre part, quelle est son efficacité réelle ?

Quoique ce soit bel et bien l'ange Gabriel qui ait prononcé les premiers mots, il est évident que l'archange messager n'a pas improvisé une petite salutation personnelle que lui dictait son inspiration angélique (sans doute de grande qualité) du moment. C'est au nom de Dieu qu'il s'adressait à Notre-Dame, et les paroles qu'il prononça étaient inspirées par Dieu. Paroles divines en effet, car elles annonçaient l'éminente sainteté de Marie déjà « *pleine de grâce* », et le choix que Dieu avait fait d'elle pour être la Mère du Sauveur : « *le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes* » (Lc 1, 28). Sainte Elisabeth, parlant elle aussi sous l'inspiration du Saint-Esprit, s'exclama de même : « *Vous êtes bénie entre les femmes* » et elle ajouta « *le fruit de vos entrailles est béni* » (Lc 1, 42). Saint Gabriel et sainte Elisabeth s'exprimaient donc tous deux

sous l'impulsion divine, et on peut donc dire en toute vérité que c'est Dieu Lui-même qui a composé la première partie du *Je vous salue Marie*.

La deuxième partie fut composée par saint Cyrille d'Alexandrie à l'occasion du Concile d'Éphèse en 431. Elle ne manqua pas d'être universellement approuvée et reprise peu à peu dans tout l'univers catholique. On y affirme le plus beau titre de Marie « *Mère de Dieu* », avant d'implorer son intercession



pour les pauvres pécheurs que nous sommes. Ainsi l'auteur de cette partie de l'Ave est l'Église, qui proclama la maternité divine de Marie à Éphèse et qui ne cesse de la prier depuis sa fondation.

En adressant cette prière à la Très Sainte Vierge, on lui exprime à nouveau les paroles divines qui l'émurent tant, puis les paroles de l'Église qui proclama son immense dignité de Mère de Dieu.

Pour Notre-Dame, c'est donc une joie toujours renouvelée d'entendre cette prière en tous les endroits de la terre. Quant à nous par ailleurs, peut-on attendre une efficacité spéciale de cette prière ?

Ils'agit biensûr d'une efficacité avant tout surnaturelle, et non pas matérielle, quantitative, palpable... c'est d'ailleurs pourquoi, hélas, beaucoup de chrétiens se lassent rapidement de la récitation du chapelet. Pourtant Notre-Dame répond infailliblement à cette prière. Quelquefois par des bienfaits matériels bien tangibles, mais le plus souvent par des grâces qui construisent peu à peu dans les âmes le règne de Notre-Seigneur : grâces pour soi-même d'abord, puis conversions pour les pécheurs et les infidèles,

persévérance pour les chrétiens en état de grâce, lumière et force pour les pasteurs fidèles, charité plus abondante pour toutes les âmes qui cherchent à progresser dans leur vie d'union à Dieu. Oui, c'est tout cela que Notre-Dame bâtit, et bien d'autres choses encore, sur simple demande : celle de l'Ave Maria. Le chapelet, et a fortiori le Rosaire, où l'on répète tant de fois cette salutation bénie, peuvent donc à bon droit être appelés des *armes de constructions massives*, même si ces constructions-là ne se voient pas : ce sont celles de Dieu et elles ont lieu dans le monde des âmes !

Si nous voulons devenir les bâtisseurs du règne de Dieu, la première chose à faire est de prendre en main notre chapelet en ce mois d'octobre et d'augmenter pourquoi pas notre récitation quotidienne !

« *Par l'Ave Maria le péché se détruira, par l'Ave Maria toute grâce nous viendra* » (St Louis-Marie de Montfort).

Abbé Guillaume Scarcella

CHRONIQUE DE NOS CHAPELLES... - Frère Pascal

Les vacances, inutile de le dire, riment avec détente mais aussi pour beaucoup, avec **retraite spirituelle**. C'est ce que firent dans la dernière semaine d'août, l'abbé Carlhian qui partit au Pointet et le frère à Gastines. C'était sans compter sur les intempéries particulièrement violentes qui s'abattirent sur la région... Plus de 24h pour rejoindre Angers ! La joie parfaite... Mais comme tout le monde le sait, la Providence est bonne ! Nous profitâmes aussi pour retrouver des confrères soit quelques instants avant le début des Exercices, soit avant le vrombissement des moteurs... N'oubliez pas les rimes !

Cependant, le **ministère du prieuré** continue par la messe à la maison de retraite, Korian (Perpignan), la **visite des malades** qui sera toujours l'une des priorités de vos prêtres ou encore par des entretiens particuliers.

Le **dimanche 24 août**, les fidèles narbonnais, fidèles à leur réputation de gentillesse, accueillent l'abbé Scarcella par un apéritif à la sortie de la messe.



En route vers l'école - Perpignan

Le cœur débordant de joie, 750 ans avant JC, le pharaon Pianhly a fait graver sur une stèle ces mots : « *Et la terre s'éclaire sur un nouveau jour* ». Il en va de même pour nos élèves qui redécouvrent le **chemin de l'école**. Les jours précédents, leurs professeurs avaient réinvesti leurs classes, aéré les salles, calé leurs agendas enfin, préparé les premières leçons mais surtout, suivi avec intérêt le petit mot de l'**abbé Rousseau**, tant à Fabrègues qu'à Perpignan. De bonnes résolutions sont prises ce qui permet le 7 septembre, un parfait accueil des **42 petits perpignans** et le lendemain des **15 élèves**



Fabrègues

fabrégois. La messe de rentrée donnera du sens aux futurs efforts de tous. Le prêtre sait le leur rappeler. Bon courage les enfants !

La **nouvelle année d'apostolat** sera certainement prometteuse si l'on en juge par le nombre de fidèles présents à l'adoration et à la messe du premier vendredi et samedi du mois dans nos prieurés... Un secret : *persévérance* !

Le **dimanche 5**, la paroisse sait honorer saint Pie X par son reliquaire à gauche du chœur, par un puissant chant de sortie mais aussi, nouveauté, par la pieuse récitation de l'Angélus qui se renouvellera comme le souhaite notre prêtre, tous les dimanches et dans toutes nos chapelles.



A **Narbonne**, les fidèles se présentent au chemin de croix de Ginestas. Ils honorent ainsi le martyr de Carmes parisiens dont l'abbé Bousquet, natif de ce lieu (1751-1792). Et comme ils ont en plus de la mémoire, le sens de l'accueil, ils offrent un repas en l'honneur de l'abbé Scarcella fraîchement arrivé... Une paroisse dynamique !

Le **samedi 12**, dès 9h, le prieuré se met au rythme de la **journée de travaux**. Et là, vraiment, en observant ces fidèles penchés sur leur ouvrage, le mot de Diderot me laisse perplexe : « *On trouvera cent contemplateurs oisifs pour un homme actif...* ».

La journée continue par un **mariage** qui, délicatesse de la Providence, échappera aux intempéries cévenoles, pour le plus grand soulagement du chapeau de ces dames... ! Par contre, le lendemain,

nos amis de **Cabanous** n'auront pas le bonheur d'accueillir le prêtre car il lui était impossible de rejoindre la chapelle. Un déluge a détruit une partie de l'autoroute à Lodève...

Maintenant, tout le monde le connaît ! Qui donc ? **Philippe Pernet**, cérémoniaire à la grand-messe dominicale à Fabrègues et organiste le dimanche suivant. Il prépare son entrée au séminaire et passe donc l'année avec notre communauté. Prions pour lui !

Les fidèles, attentifs aux belles fêtes religieuses, se présentent à l'office de la Sainte Croix, suivi le lendemain par celui de Notre-Dame de Compassion... Signe de paroisses ferventes !

La rentrée nous permet aussi de retrouver nos chers étudiants qui ce **mardi 15**, après avoir assisté à la messe, décortiqueront le coran, sous la houlette de l'abbé Carlhian. Vaste programme d'actualité !

Levez les yeux et admirez... Par les doigts talentueux de **Madame Serrano**, les croix de consécration de notre église resplendissent d'une nouvelle vie. Ce rouge liturgique appliqué avec précision ne peut que nous aider à réaliser la grandeur de ce lieu... Merci madame !



Ce **mercredi 16**, à l'instar de leurs aînés, les enfants du catéchisme reprennent l'étude de leur religion avec une bonne volonté évidente !

Samedi 19, un petit groupe de randonneurs s'élance en direction de Cirque de Mourèze tandis que les louveteaux font revivre pendant quelques heures la magie de leur camp estival, ce qui me donne en guise de conclusion le mot de R. Sabatier : « *Beaux enfants de l'été revivez sous ma plume...* »



✧ *Humour* ✧

Un enfant va au catéchisme. Le prêtre lui explique que nous sommes le temple du Saint-Esprit, c'est-à-dire que depuis le baptême, le Saint-Esprit habite en chacun de nous comme dans un sanctuaire. L'après-midi, parce qu'il a fait une bêtise, l'enfant reçoit un bon coup de pied au derrière de la part de son père. Le gamin se tourne alors calmement vers celui qui lui a donné le jour et lui dit : « Tu viens de faire un gros péché : tu viens de donner un coup de pied au temple du Saint-Esprit ! » Et le père de répondre : « Un coup de pied, peut-être à la sacristie mais pas au temple... »

(Mysterium Fidei n° 81 – Tiers-Ordre de Saint-Pie X)



En pleine explication théologique, l'abbé conquiert son jeune auditoire...

DENIER DU CULTE

Un **grand merci** aux fidèles qui ont déjà contribué à l'offrande du denier du culte 2015.

Ne pouvant adresser un courrier personnel aux bienfaiteurs anonymes, que ceux-ci soient ici remerciés.

Et merci aux futurs donateurs, avant décembre !

Reçu fiscal sur demande

ACTIVITÉS D'OCTOBRE

PRIEURÉ SAINT-FRANÇOIS DE SALES (34) FABRÈGUES - BOIRARGUES (Lattes)

- ❖ **1^{er} vendredi - 2 octobre :**
 - Boirargues : Confessions à 7h30 et messe à 8h.
 - Fabrègues : Heure Sainte à 18h00. Messe à 19h.
- ❖ **1^{er} samedi - 3 octobre :**
 - Boirargues : Confessions à 7h30 et messe à 8h.
 - Fabrègues : Heure Mariale de 18h à 19h. Messe avec orgue à 19h.
- ❖ **1^{er} dimanche - 4 octobre :** Quête pour l'entretien du Prieuré.
- ❖ **Samedi des travaux :** le 3, de 9h à 16h. Venez, plus nombreux qu'en septembre. Merci de tout cœur !
- ❖ **Croisade du Rosaire – chapelet continu :** dimanche 11, de 0h à 24h. S'inscrire sur la feuille à la chapelle : **Boirargues**, de 0h à 12h ; **Fabrègues**, de 12h à 24h.
- ❖ **Catéchisme des adultes :** chaque mercredi après la messe de 18h30, de 19h15 à 20h15 : abbé Carlhian.
- ❖ **Catéchisme des enfants** le mercredi : le 14 à 14h30.
En novembre : les 4 et 18.

PRIEURÉ DU CHRIST-ROI (66) PERPIGNAN

- ❖ **1^{er} vendredi - 2 octobre :** confessions à 18h, messe à 18h30 suivie du salut du Saint Sacrement.
- ❖ **1^{er} samedi - 3 octobre :** confessions à 18h, messe à 18h30 suivie du 1/4h de méditation.
- ❖ **1^{er} dimanche - 4 octobre :** Quête pour l'entretien du Prieuré.
- ❖ **Croisade du Rosaire – chapelet continu :** dimanche 18, de 12h à 24h. S'inscrire sur la feuille à la chapelle.
- ❖ **Catéchisme des enfants au Prieuré :** les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois de 9h15-9h45 (petits), 9h45-10h45 (grands) : uniquement le 24 ce mois-ci. Abbé Scarcella.

ÉGLISE NOTRE-DAME DE GRÂCES (11) NARBONNE

- ❖ **1^{er} vendredi - 2 octobre :** Confessions à 18h et messe à 18h30. Abbé Scarcella.
- ❖ **1^{er} samedi - 3 octobre :** Messe à 9h puis catéchisme des adultes. Abbé Carlhian.

☞ Tables de Presse :

* Fabrègues : M. l'abbé Carlhian ; * Perpignan : Mme Tignères ; * Narbonne : Mme Andrieu.

... QUELQUES DATES À RETENIR ...

- ☞ **Premières Communions :** dimanche 8 mai 2016
- ☞ **Professions de Foi :** dimanche 22 mai 2016
- ☞ **Procession de la Fête-Dieu :** dimanche 29 mai 2016 (Fabrègues, Perpignan)

- ❖ **Cercle des Étudiants :** mardis 6 et 20 à partir de 18h30. Messe à 19h, topo, repas. Abbé Carlhian
- ❖ **Récollecion de Doyenné :** pour les abbés et le frère à l'école St-Joseph des Carmes. Vendredi 9 et samedi 10.
- ❖ **Quête pour les missions :** dimanche 11.
- ❖ **Anniversaire de la Dédicace** de Notre-Dame de Fatima à Fabrègues (15 octobre 2006).
- ❖ **Sortie des louveteaux/louvettes :** samedi 17. Mlle Claire Cathala : 06 41 01 53 53.
- ❖ **Randonnée pédestre** aux Salines de Villeneuve : samedi 17. Frère Pascal.
- ❖ **Notre-Dame de la Salette** les 17 et 18. Pour les étudiants. Abbé Carlhian.
- ❖ **Quête pour l'école :** quête et vente de gâteaux le dimanche 18.
- ❖ **Concert d'orgue** (voir encadré) ; vendredi 23, 19h15.
- ❖ **Lourdes :** les 24, 25 et 26. Abbé Rousseau. Inscriptions : Mme Kunze (04 67 75 63 24).
- ❖ **Adoration perpétuelle - dimanche 25 :** après la messe jusqu'à 18h. Inscrivez-vous pour la garde du Saint Sacrement toute l'après-midi.
- ❖ **Quête pour les fleurs :** dimanche 25 à Fabrègues.
- ❖ **Cercle de Tradition :** reprise le dimanche 15 novembre. 14h après le repas tiré du sac.

- ❖ **Répétition enfants de chœur :** à 11h le 24/10.
- ❖ **Catéchisme des adultes :** chaque vendredi de 19h15 à 20h00. Abbés Rousseau / Scarcella.
- ❖ **Messe ORPEA - Espira de l'Agly :** samedi 10 à 15h.
- ❖ **Quête pour les missions :** dimanche 11.
- ❖ **Messe Korian Catalogne :** samedi 17 à 15h.
- ❖ **Notre-Dame de la Salette** les 17 et 18. Pour les étudiants. Abbé Carlhian.
- ❖ **Randonnée pédestre du Groupe Saint-Jacques :** samedi 17 à Tautavel. Départ du Prieuré 9h30. Retour 16h.
- ❖ **Quête pour l'école :** quête et vente de gâteaux le dimanche 18.
- ❖ **Lourdes :** les 24, 25 et 26. Abbé Rousseau. Inscriptions : M. Baux (06 10 57 30 37).

- ❖ **Cercle de Tradition :** vendredi 16 à 20h. Ab Scarcella : « *Le combat spirituel* ».
- ❖ **Quête pour les missions :** dimanche 11.
- ❖ **Croisade du Rosaire – chapelet continu :** dimanche 18, de 0h à 12h. S'inscrire sur la feuille à la chapelle.
- ❖ **Lourdes :** les 24, 25 et 26. Abbé Rousseau. Inscriptions : M. Baux (06 10 57 30 37)

- ☞ **Procession du Sacré-Cœur :** dimanche 5 juin 2016 (Narbonne)
- ☞ **Kermesse Fabrègues :** dimanche 12 juin 2016
- ☞ **Kermesse Perpignan :** samedi 18 juin 2016
 - ☞ **Confirmations :** la date sera communiquée ultérieurement.

Messes dans les prieurés & chapelles

OCTOBRE 2015	BOIRARGUES <i>Médaille Miraculeuse</i>	FABRÈGUES <i>Notre-Dame de Fatima</i>	MILLAU <i>Chapelle de Cabanous</i>	NARBONNE <i>Église Notre-Dame de Grâces</i>	PERPIGNAN <i>Christ-Roi</i>
Vendredi 2 <i>1^{er} vendredi</i>	8h : Ab LMC	19h : Ab LMC		18h30 : Ab GS	18h30 : Ab DR
Samedi 3 <i>1^{er} samedi</i>	8h : Ab GS	19h : Ab GS		9h : Ab LMC	18h30 : Ab DR
Dimanche 4 <i>Sol. ND Rosaire</i>	8h30 : Ab LMC	10h30 : Ab LMC		9h : Ab GS	10h30 : Ab DR
Jeudi 8		18h30 : Ab LMC			8h45 & 18h30
Vendredi 9		7h30 : Ab LMC		→ 18h30 : --	7h30 : Ab GS
Samedi 10	→ 8h : --	18h30 : Ab DR			18h30 : Ab LMC
Dimanche 11 <i>20^o apr. Pentec.</i>	8h30 : Ab GS	10h30 : Ab DR	17h : Ab DR	9h : Ab JE	10h30 : Ab LMC
Jeudi 15		18h30 : Ab LMC			8h45 & 18h30
Vendredi 16		18h30 : Ab LMC		18h30 : Ab GS	18h30 : Ab DR
Samedi 17	8h : Ab GS	18h30 : Ab GS			8h : Ab DR
Dimanche 18 <i>21^o apr. Pentec.</i>	8h30 : Ab GS	10h30 : Ab GS	17h : Ab GS	9h : Ab DR <u>Messe basse</u>	10h30 : Ab DR
Jeudi 22		18h30 : Ab LMC			18h30 : Ab GS
Vendredi 23		18h30 : Ab DR		18h30 : Ab LMC	18h30 : Ab GS
Samedi 24	8h : Ab LMC	18h30 : Ab LMC			8h : Ab GS
Dimanche 25 <i>Christ-Roi</i>	8h30 : Ab GS	10h30 : Ab GS	→ Pas de messe	9h : Ab LMC <u>Messe basse</u>	10h30 : Ab LMC

Légende :

- **Ab DR** : Abbé Dominique **Rousseau** ; - **Ab LMC** : Abbé Louis-Marie **Carlhian** ; - **Ab GS** : Abbé Guillaume **Scarcella**
- **Ab JE** : Abbé Jean **Espi** (St-Joseph des Carmes)

⇒ **Récollecion de Doyenné pour la Communauté à St-Joseph des Carmes les 9 et 10 octobre** : horaires spéciaux ou suppression de messes ces jours (*voir tableau ci-dessus*).

⇒ **Les confessions** ont habituellement lieu ½ heure avant les messes.

⇒ **Boirargues** : Rosaire chaque mercredi à 15h.

⇒ **Perpignan** : Permanence chaque samedi : 9h - 12h.

→ **Absence des prêtres (pèlerinages)** :

- **Abbé Carlhian**, les 17 et 18 : **La Salette** ;
- **Abbé Rousseau**, les 24, 25 et 26 : **Lourdes**.

⇒ **Retraites de St-Ignace au Pointet** :

- **Octobre** : Messieurs : du 26 au 31.
- **Novembre** : Messieurs : du 23 au 28 ; dames et jeunes filles : du 2 au 7.
- **Décembre** : Messieurs : du 26 au 31 ; dames et jeunes filles : du 7 au 12.

Coordonnées téléphoniques

Prieuré St-François de Sales - Fabrègues :

Tél : 04 67 85 24 10

Courriel : prieurestfrancoisdesales@orange.fr

- Abbé Rousseau : 06 71 15 61 91
- Abbé Carlhian : 06 12 87 41 21
- Abbé Scarcella : 07 83 89 46 00
- Frère Pascal : 06 42 05 06 19

ADRESSES DES PRIEURÉS ET DES CHAPELLES

Prieuré Saint-François de Sales
1 rue Neuve-des-Horts
34690 - Fabrègues

Prieuré du Christ-Roi
113 avenue Joffre
66000 - Perpignan

Château de Cabanous
12100 - Saint Georges de Luzençon

Chapelle Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse
Rue de la Chapelle
Boirargues
34970 - Lattes

Église Notre-Dame de Grâces
Rue de Belfort
11100 - Narbonne

CARNET PAROISSIAL

Baptême

France Archambault de Vençay,
le 31 août (Perpignan)

Mariage

Antoine Schmidt et Maria Carrière,
le 12 septembre (Fabrègues)